

EXAMENS DE PROMOTION PAR ACCESION A UN CADRE SUPERIEUR

EPREUVE DE CADRE AU PROFIT DES MEMBRES DU CADRE DES AGENTS (DE SECURISATION) DE POLICE DE LA POLICE INTEGREE

Session 2026

La police intégrée organisera, à partir du mois de mars 2026, des épreuves de sélection au profit des agents de police et des agents de sécurisation désireux d'être promus au grade supérieur. Pour participer à ces futures épreuves, les candidats doivent notamment être soit titulaires d'un diplôme de niveau C, soit dans le cas contraire avoir réussi une épreuve de cadre, organisée par le département Recrutement et Sélection.

Dans cette optique et préalablement à ces épreuves de promotion, une **épreuve de cadre** sera organisée au profit des agents et des agents de sécurisation de police n'étant pas porteur d'un diplôme de niveau C.

Les personnes intéressées par cette **épreuve de cadre** peuvent poser leur candidature jusqu'au **31 janvier 2026**.

L'épreuve de cadre sera organisée durant les mois de janvier, février et mars 2026.

1 QUI PEUT PARTICIPER A UNE EPREUVE DE CADRE?

Tout membre du cadre des agents et des agents de sécurisation de police (à l'exclusion des aspirants) peut participer à cette épreuve de cadre, quel que soit son degré d'ancienneté de cadre.

2 L'EPREUVE DE CADRE

La réussite de l'épreuve de cadre compense l'absence de diplôme de niveau C dans l'optique de la participation aux épreuves de promotion futures.

Cette épreuve de cadre, d'une durée approximative de deux heures contient:

- L'évaluation de la connaissance de la langue dans laquelle sont organisées les épreuves de sélection pour lesquelles le (la) candidat(e) s'est inscrit(e);
- L'évaluation du potentiel intellectuel.

Pour réussir, le (la) candidat(e) doit obtenir au minimum un score de 40. Les modalités de correction de cette épreuve de cadre seront reprises dans le règlement de sélection qui figurera sur le site internet www.jobpol.be dès avant l'épreuve de cadre.

Il n'y a pas de classement établi après réussite.

En cas de réussite, cette épreuve de cadre est acquise une fois pour toute.

3 COMMENT S'INSCRIRE A L'EPREUVE DE CADRE?

Les candidats intéressés peuvent obtenir le formulaire d'inscription en le téléchargeant sur le site du département Recrutement et Sélection: www.jobpol.be - > « [Je suis déjà un collègue](#) » -> « [Agent de police](#) » / « [Agent de sécurisation](#) » -> « Epreuve de cadre ».

La date limite d'envoi du dossier d'inscription **dûment complété**, tant par le candidat que par son autorité (chef de corps - directeur), est fixée au **31 janvier 2026**.

Tout renseignement complémentaire relatif à la sélection peut être obtenu auprès du département Recrutement et Sélection via l'adresse mail suivante : selection@police.belgium.eu